



## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

• Tout travail destiné à la publication dans la **Revue Internationale des Services de Santé des Forces Armées (RISSFA)** doit être envoyé au Bureau de la rédaction :

Comité International de Médecine Militaire Hôpital Militaire Reine Astrid BE - 1 120 Bruxelles (Belgique)

- Sont pris en considération les articles scientifiques, les analyses d'ouvrages ou d'articles médico-militaires, les comptes rendus de réunions, de congrès, d'événements scientifiques et les annonces, rédigés en français et en anglais.
- Pour sa politique éditoriale, la *RISSFA* suit les directives de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (http://www.icmje.org/index.html). Les auteurs sont encouragés à adhérer à ces lignes directrices lors de la préparation et de la redaction de leur article, aussi bien dans la méthodologie que dans la structure du manuscrit. Les auteurs seront informés des progrès de l'évaluation de leur manuscrit. Les manuscrits en cours d'évaluation sont considérés comme confidentiels. En soumettant le manuscrit, l'auteur s'engage à accepter leur transfert de propriété au CIMM.
- Tous ces travaux doivent être accompagnés des noms, prénoms et adresses de tous les auteurs, ainsi qu'un bref curriculum vitæ et photo (en haute résolution) de l'auteur principal.
- Les auteurs reconnaissent implicitement que l'article proposé n'a pas été envoyé en même temps à d'autres journaux, ou qu'il n'a pas été publié récemment sous le même titre.
- La Direction de la RISSFA se réserve le droit de demander au signataire d'un article la justification de sa qualité d'auteur.
- Toute reproduction partielle ou totale d'un article paru dans la *RISSFA* doit être soumise à l'accord préalable de l'Editeur de cette dernière.
- Conflit d'intérêts potentiel. Pour s'assurer que les auteurs ne sont pas influencés par des tiers dans l'écriture de l'article, pour des raisons financières ou autres, et pour garantir la crédibilité de la publication, de l'auteur et de la science elle-même, la Direction de la *RISSFA* peut demander à cet effet, une « déclaration de conflit d'intérêts ». Cette déclaration devra faire mention des soutiens financiers ayant pu influencer la liberté d'écriture ainsi que la possibilité d'accès aux données utilisées pour la rédaction de l'article, les conflits d'intérêts avec les pairs ou la concurrence. Les auteurs d'un manuscrit révéleront tous les contributeurs à leur travail.
- Vie privée et confidentialité. Les auteurs préserveront le droit à la vie privée et à la confidentialité de tous les sujets humains impliqués dans leur manuscrit. Ils ne divulgueront pas d'informations personnelles, y compris des photographies de sujets à moins qu'ils ne possèdent et puissent montrer une déclaration de consentement éclairé.
- Protection des sujets humains et animaux dans la recherche. Dans les manuscrits qui rapportent des expériences sur des sujets humains, les auteurs devront indiquer si les procédures suivies étaient conformes aux normes éthiques du comité responsable et avec la Déclaration d'Helsinki. Pour l'expérimentation animale, les auteurs devront indiquer si les règles légales institutionnelles, nationales et autres pour l'utilisation d'animaux de laboratoire, ont été suivies.
- Autres dispositions. Les articles acceptés pour publication dans la *RISSFA* ne doivent pas être publiés ailleurs sans le consentement explicite du Rédacteur en chef. Les articles issus des présentations lors des congrès et/ou des ateliers du CIMM devront en priorité être publiés dans la *RISSFA*. Le CIMM ne paiera pour aucun article. Cependant, tous les deux ans, un article de haute qualité peut être récompensé par le prix « Jules Voncken », qui comprend une modeste somme d'argent.
- Le manuscrit sera dactylographié en double interligne, marge gauche de 3 cm, 35 lignes par page, sur le recto seulement et n'excédera pas 25 pages, références bibliographiques comprises. Il sera envoyé, soit par e-mail à l'adresse suivante : edition@cimm-icmm.org, soit par voie postale sur CD-Rom accompagné d'une épreuve papier en format A4 (texte en Word, Arial 12).
- Un résumé ne dépassant pas 150 mots y sera incorporé. Il est souhaitable que ce résumé, y compris le titre de l'article, soit traduit en français et en anglais.
- Il est indispensable de fournir 3 à 5 mots-clés en français et en anglais afin de faciliter l'indexation de l'article.
- Les abréviations doivent être évitées dans le texte, sauf celles se rapportant aux unités scientifiques de mesure, dûment acceptées (unités SI). Si d'autres abréviations sont utilisées, elles doivent être précédées de la terminologie complète à laquelle elles se rapportent, lorsqu'elles sont mentionnées dans le texte pour la première fois.
- Les auteurs sont invités à inclure, dans l'envoi de leur manuscrit, les tableaux, graphiques, photos et illustrations indispensables, accompagnés de leurs légendes. Les dessins et légendes, soigneusement exécutés, devront pouvoir être reproduits directement. Chaque figure sera identifiée par une mention permettant de l'inclure correctement dans le texte.
- Les références seront inscrites dans l'ordre dans lequel elles paraissent dans le texte et indiquées par des chiffres arabes, entre parenthèses.

## Elles seront mentionnées comme suit :

- 1. Pour un périodique : nom et initiales des prénoms de tous les auteurs, titre de l'article (dans la langue originale), nom du périodique, année, volume, page initiale et page finale de l'article.
- 2. Pour un livre : nom et initiales des prénoms du ou des auteurs, titre du livre, nom de la maison d'édition, ville et année de publication, pages correspondant à la citation.